

Cap Excellence : 9 conventions pour la formation professionnelle

Publié par Ouchagour Leila

Date : juillet 27, 2021



Avec l'engagement d'atteindre un taux d'insertion de 90%

Ces conventions ambitionnent d'améliorer les offres de formation dédiées aux secteurs de l'automobile, l'aéronautique, l'offshoring et le textile, ainsi que l'équipement de 4 Cités des métiers et des compétences (CMC) par des mini-chaînes industrielles pédagogiques.

Un nouveau cap franchi dans le partenariat public-privé pour le secteur de la formation professionnelle. En effet, 9 conventions visant la mise en œuvre du projet Cap Excellence ont été signées, lundi 26 juillet 2021 à Rabat, entre le ministère de l'industrie, du commerce et de l'économie verte et numérique, le ministère de l'éducation nationale, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, l'Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail (OFPPT) et quatre associations professionnelles, à savoir le Groupement des industries marocaines aéronautiques et spatiales (GIMAS), l'Association marocaine pour l'industrie et le commerce automobile (AMICA), l'Association marocaine des industries du textile et de

l'habillement (AMITH) et la Fédération marocaine de l'externalisation des services (FMES). Ces conventions ambitionnent d'améliorer les offres de formation dédiées aux secteurs de l'automobile, l'aéronautique, l'offshoring et le textile, ainsi que l'équipement de 4 Cités des métiers et des compétences (CMC) par des mini-chaînes industrielles pédagogiques.

Un capital humain qualifié pour rester compétitif

Lors de cette cérémonie de signature, Moulay Hafid Elalamy, ministre de l'industrie, du commerce et de l'économie verte et numérique, a expliqué que «c'est à sa main-d'œuvre qualifiée que le Maroc doit, en grande partie, sa renommée en tant que plateforme industrielle des plus compétitives au monde. Et grâce à la Haute sollicitude royale, les Cités des métiers et des compétences, qui seront déployées dans l'ensemble des régions, permettront aux ressources humaines marocaines de se mettre au diapason de l'évolution industrielle et à la pointe de l'innovation que connaissent les secteurs les plus techniques». A cette occasion, il a rappelé l'importance accordée par le nouveau modèle de développement du Maroc à la formation en tant que choix stratégique, en mettant l'accent sur, notamment, la gouvernance, la qualité et la diversification d'offres adaptées aux besoins du marché de l'emploi. Il faut dire que Cap Excellence s'inscrit dans le cadre de la feuille de route relative au développement de la formation professionnelle, présentée devant Sa Majesté le Roi Mohammed VI le 4 avril 2019, et dans le cadre de la concrétisation du Plan d'accélération industrielle faisant des ressources humaines et des compétences un atout majeur pour l'attractivité de l'investissement et le renforcement de la compétitivité des entreprises.

Vers un nouveau modèle de gouvernance

Un nouveau modèle de gouvernance public-privé sera mis en place dans le cadre d'une société anonyme (SA). Son capital sera détenu à 51% par l'association professionnelle concernée et 49% par l'OFPPT, avec un conseil d'administration présidé par un professionnel du secteur. La finalité étant d'assurer une gouvernance privée pour la modernisation des équipements pédagogiques et l'adaptation des cartes de formation aux besoins en compétences dans 5 établissements de formation sectoriels de l'OFPPT dédiés à l'automobile à Kénitra, l'aéronautique à Nouaceur, l'offshoring à Casablanca et le textile à Casablanca et à Tanger. Partant de là, ces SA s'accordent trois ans pour arriver à un taux d'insertion entre 70 et 90% des lauréats au bout de 6 mois, un taux de satisfaction d'au moins 80% des entreprises du secteur et un taux de 100% pour les stages d'immersion. Dans ce sens, ces 5 établissements cibleront, à terme, près de 7.300 jeunes. «La particularité de ce partenariat public-privé est d'avoir mis la gestion de la performance au cœur de son action, à travers des contrats de performance formalisés, avec des business plans chiffrés et des KPI mesurables, traduisant notre volonté partagée

d'asseoir un pilotage efficace dès le début du projet, basé sur un suivi rapproché de la performance du dispositif de formation et une bonne maîtrise des processus et des coûts», relève Loubna Tricha, directrice générale de l'OFPPPT.

Des mini-chaînes industrielles pour des mises en situation réelles

La directrice de l'OFPPPT souligne que «les mini-chaînes industrielles regroupant plusieurs modules complémentaires offrent la possibilité de simulations proches des situations réelles en termes d'organisation du travail, de gestion de la production, de la maintenance... permettant ainsi des travaux pratiques plus complexes où la maîtrise des compétences, la complémentarité des tâches et la résolution des problèmes sont au cœur de l'apprentissage». Afin de déployer ces mini-chaînes, trois d'entre elles seront généralistes avec des focus différents au niveau de trois CMC, à savoir Souss-Massa, l'Oriental et Tanger-Tétouan-Al Hoceima. La quatrième sera axée sur l'industrie 4.0 au niveau de la CMC de Casablanca-Settat. En nombre de stagiaires, ces 4 mini-chaînes industrielles pédagogiques auront pour finalité d'offrir au moins à 1.500 jeunes par an un environnement d'apprentissage proche de la réalité de l'entreprise et de leur faciliter l'assimilation et l'acquisition du savoir-faire industriel. Au niveau du financement, le ministère de l'industrie, de l'investissement, de l'économie verte et numérique, à travers le Fonds de développement industriel et des investissements (FDII), prendra en charge le coût d'achat des 3 mini-chaînes généralistes de l'ordre de 30 millions DH (soit 10 millions DH chacune) et de 2/3 du coût de la mini-chaîne industrie 4.0 à hauteur de 33,33 millions DH. De son côté, l'OFPPPT financera 1/3 du coût de la mini-chaîne industrie 4.0 dans la limite de 16,67 millions DH.